OCTOBRE 2020 - GRATUIT

« JE TRAVAILLE POUR VOUS ! »

CHANTAL SOUCY
DÉPUTÉE DE SAINT-HYACINTHE
VICE-PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
2685, BOUL. CASAVANT OUEST, BUREAU 215, SAINT-HYACINTHE

JOURNAL MOBILES

VOTRE JOURNAL CITOYEN · MÉDIA COMMUNAUTAIRE MASKOUTAIN

WWW.JOURNALMOBILES.COM

Le Journal Mobiles décoré au gala de l'AMECQ

PAGE 6

PHOTO : A. COUILLARD PHOTOGRAPHIE

Guillaume Mousseau et Nelson Dion présentent fièrement les prix remportés lors de la dernière édition du gala de l'AMECQ.

MD
MATHIEU DE GRANDPRÉ
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
RE/MAX
450-771-7707 / 3100, AV CUSSON #101, SAINT-HYACINTHE / REMAX IMPACT
AGENCE IMMOBILIÈRE FRANCHISÉE INDÉPENDANTE ET AUTONOME DE REMAX QUÉBEC

Pourquoi doit-on respecter une distance de 2 mètres?

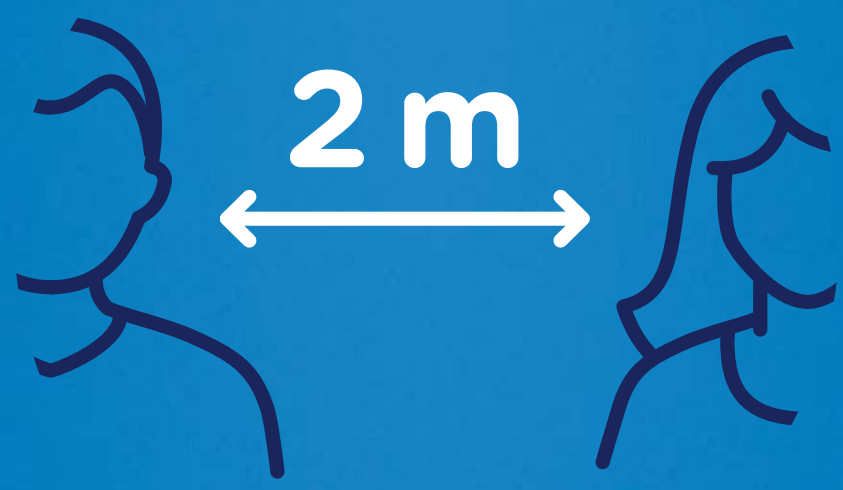

Garder une distance de 2 m nous protège des gouttelettes contaminées émises lorsqu'une personne infectée parle, tousse ou éternue.

Bien se protéger, c'est aussi bien protéger les autres.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

Citation choisie par Pierre

Le moment est revenu d'être fort.

"Soit toujours comme la mer qui se brisant contre les rochers, trouve toujours la force de recommencer."

- Jim Morisson

SOMMAIRE

BILLET PAGE 3

RURALITÉ PAGES 4-5

COMMUNAUTAIRE PAGE 6

MÉDIAS PAGE 8

LOISIRS PAGE 9

POLITIQUE PAGES 12-13

ÉDUCATION PAGE 14

MUSIQUE PAGE 15

ARTS VISUELS PAGE 16

LIVRES PAGE 18

Suivez-nous sur Instagram www.instagram.com/journalmobiles/

Suivez-nous sur facebook www.facebook.com/JournalMobiles

LE BILLET DE PH

Mon octobre 1970

Depuis quelques semaines, on commémore abondamment la Crise d'octobre 1970. On parle beaucoup des événements qui ont eu lieu à Montréal, bien sûr, mais la Loi sur les mesures de guerre, décrétée par le gouvernement fédéral, avait des résonances ailleurs au Québec, notamment à Saint-Hyacinthe.

PAUL-HENRI FRENIÈRE

En 1970, j'étais adolescent. Ma première surprise a été de voir deux soldats monter la garde devant la résidence du député fédéral, Théogène Ricard, dans le quartier Sacré-Cœur.

Les rumeurs couraient à l'effet que Jacques Lanctôt, l'un des principaux acteurs du Front de libération du Québec (FLQ), avait enseigné durant trois ans à l'école secondaire Casavant, dans le même secteur. Lanctôt était l'un des rédacteurs du fameux manifeste qui avait été lu sur les ondes de Radio-Canada. On peut y lire, dans une charge dénonçant les inégalités et la pauvreté : « Oui, il y en a des raisons pour que vous, Madame Lemay de Saint-Hyacinthe, vous ne puissiez vous payer des petits voyages en Floride comme le font avec notre argent tous les sales juges et députés. »

Dans ma grande naïveté juvénile, j'ai eu l'idée de partir à la recherche des soldats postés dans la ville pour les photographier et en faire, éventuellement, un travail scolaire. Il y en avait deux, devant le palais de justice, qui me semblaient faire l'affaire pour commencer.

J'avais les cheveux longs et un look vaguement hippy. Je m'approchai avec ma caméra et l'un d'eux m'arrêta sec. « Get out of here, you, bastard! », me lança-t-il sur un ton agressif. Il devait probablement s'imaginer que j'étais un terroriste en herbe.

***

Cet automne-là, je faisais partie d'un petit groupe de jeunes du séminaire et du collège Saint-Maurice qui s'était donné comme mission d'aider les enfants de milieux défavorisés à faire leurs devoirs, question d'améliorer leurs chances dans la vie. Ma camarade Micheline et moi étions affectés à une famille monoparentale où se trouvaient trois enfants d'âge scolaire. Tous vivaient dans un trois et demi : les deux gars couchaient dans la même chambre, et la jeune fille, dans les toilettes. Le bain était son lit et les couvertures, un sac de couchage.

Nous avons été bien reçus. La mère était bien contente que l'on aide ses enfants.

Un jour où la leçon s'était étirée jusqu'à l'heure du souper, elle nous a invités à rester. C'était la fin du mois et elle avait de quoi faire trois hot-dogs, c'est tout. Elle a proposé de les couper en deux pour faire six portions. Ma camarade et moi avons décliné l'invitation. Misère...

***

Quel est le lien entre ces deux histoires ?

Les frères Rose ont grandi dans un quartier défavorisé de Montréal. Ils voulaient libérer le peuple québécois de la pauvreté et de la misère par la révolution. La mère monoparentale ne souhaitait pas que ses enfants sortent le soir de peur qu'ils se fassent enlever... par le FLQ. Pendant ce temps, l'armée et les policiers arrêtaient des centaines de Québécois et de Québécoises injustement.

Cet automne-là, j'ai compris que le message ne passait pas.

BORIS

Journalistes-Collaborateurs
Paul-Henri Frenière, Anne-Marie Aubin, Roger Lafrance, François-Olivier Chené et Marijo Demers, Carl Vaillancourt, Catherine Courchesne, Alexandre d'Astous, Boris.

Comité de rédaction
Anne-Marie Aubin, Sophie Brodeur, Nelson Dion, Françoise Pelletier, Pierre Béland.

Direction et publicité
Nelson Dion > direction@journalmobiles.com
Guillaume Mousseau > guillaume@journalmobiles.com
Téléphone - 450 230-7557

Graphisme
Martin Rinfret - Solutions graphiques - 819 375-4671

Conseil d'administration
Martin Nichols, président, Sophie Brodeur, vice-présidente, Paul St-Germain, secrétaire et trésorier, Pierre Béland, administrateur, Chantal Goulet, administratrice.

Les grandes lignes
Mobiles, Média Communautaire Maskoutain est un organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission première est la production et la diffusion de l'information locale et régionale reflétant en priorité la vie culturelle, sociale et communautaire de la collectivité maskoutaine.

Visitez le www.journalmobiles.com
Faites parvenir vos textes, photos et commentaires à **redaction@journalmobiles.com**

Culture et Communications Québec

AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec

JOURNAL MOBILES
média communautaire maskoutain
450 501-8790 www.journalmobiles.com
1195, rue Saint-Antoine – Bureau 308
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3K6
Tirage : 32 000 exemplaires
Distribution par Postes Canada et présentoirs
Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec 1157494
ISSN : 2292-3551

SAVIEZ-VOUS QU'UN PROPRIÉTAIRE NE PEUT VOUS IMPOSER UN CHANGEMENT AUX RÈGLEMENTS D'IMMEUBLE EN COURS DE BAIL ET CE, MÊME S'IL S'AGIT D'UN NOUVEAU PROPRIÉTAIRE?

Effectivement, comme les règlements d'immeuble sont un complément au bail, tout changement s'y rattachant doit vous être transmis dans les même délais que l'avis d'augmentation du bail.

Ainsi, un propriétaire qui souhaite modifier les conditions d'un bail doit informer les locataires entre trois et six mois avant la fin d'un bail à durée fixe de douze mois, ou encore un à deux mois avant la fin du bail s'il est d'une durée de moins de douze mois. Pour le bail d'une chambre, cela doit être proposé 10 à 20 jours avant la fin du bail ou avant la modification proposée*.

***Le locataire a tout de même un délai d'un mois à compter de la réception de l'avis de modification pour accepter, refuser ou choisir de quitter le logement. Une exception s'applique lorsque la section F de votre bail est remplie et que l'immeuble où vous demeurez a moins de 5 ans. Dans ce cas, si vous refusez les modifications, vous n'avez pas le choix de quitter les lieux, mais cela n'affecte pas les délais à respecter.**

Pour plus d'infos de ce genre, n'hésitez pas à nous suivre sur Facebook!

facebook.com/logemenmele/

Vous croyez que vos droits en logement ne sont pas respectés? Écrivez-nous au : comitelogemenmele@gmail.com

RURALITÉ

L'Arterre, plus qu'une agence de rencontres entre agriculteurs

Pour résumer L'Arterre en quelques mots, on pourrait dire que c'est une sorte d'agence de rencontres pour producteurs agricoles, pas comme dans L'amour est dans le pré, mais plus près de l'émission Dans l'œil du dragon.

PHOTO : ROGER LAFRANCE

Maryse Bernier et Caroline Bérubé, les deux agentes de maillage de L'Arterre, en Montérégie.

ROGER LAFRANCE

« Certains disent qu'on est un Tinder de l'agriculture, souligne Caroline Bérubé, sourire en coin. Nous ne sommes pas non plus des agents d'immeubles. On cherche à réaliser des jumelages entre des aspirants-agriculteurs et des producteurs qui n'ont pas de relève. »

L'Arterre est un service provincial établi dans 78 villes et territoires au Québec. Dans la MRC des Maskoutains, le service remonte à 18 mois seulement. Les agentes de maillage, Caroline Bérubé et Maryse Bernier, desservent trois MRC en Montérégie : des Maskoutains, Pierre-De Saurel et Jardins-de-Napierville. D'autres pourraient toutefois s'y ajouter.

Le service répond à un réel problème en agriculture. D'un côté, des producteurs voient venir la retraite en n'ayant aucune relève. Plusieurs choisiront de « démanteler » leur ferme, une solution pas toujours facile quand on a travaillé toute une vie à bâtir son entreprise.

« Se départir de sa ferme, c'est très émotif, confie Maryse Bernier. Certains ne peuvent se résoudre à mettre leurs vaches dans le camion et à les voir partir. Ils vont attendre à la dernière minute avant de faire ce choix. »

De l'autre côté, des aspirants-agriculteurs rêvent de vivre un jour de l'agriculture, mais ne disposent pas des fonds nécessaires pour se lancer. « Il ne s'agit pas nécessairement d'étudiants qui viennent de décrocher leur diplôme, précise Maryse Bernier. Ce sont souvent des gens qui envisagent une deuxième carrière et qui veulent un milieu de vie qui répond mieux à leurs valeurs. »

Plus que des jumelages

Les projets peuvent être variés. Il peut s'agir d'un transfert de ferme, mais aussi d'un producteur qui veut louer une partie de ses terres ou qui recherche un partenaire d'affaires.

L'Arterre s'adresse aussi aux propriétaires qui possèdent des terres, mais qui ne souhaitent pas les exploiter. En les louant à un aspirant-agriculteur, ceux-ci s'assurent que leur propriété conserve une vocation agricole.

Le service ne se limite pas à jumeler producteurs et aspirants-agriculteurs. Il les accompagne dans leur démarche.

« Un transfert de ferme peut s'étaler sur 10 ou 15 ans, confie Mme Bérubé. Nous sommes là pour répondre à leurs besoins au fur et à mesure de leurs démarches, par exemple, en les référant à des agronomes, des conseillers en gestion, des notaires ou des comptables fiscalistes, etc. On les dirige vers les bonnes ressources pour qu'ils puissent continuer. »

Pour la MRC des Maskoutains, le site Internet de L'Arterre recense actuellement une dizaine d'aspirants-agriculteurs et un peu plus de producteurs. Tous les secteurs sont représentés : grande culture, production animale, acériculture ou ferme maraîchère. « On pense que la MRC des Maskoutains, c'est surtout des fermes de grande culture, mais il y a beaucoup de terres de petites dimensions qui seraient intéressantes pour des productions différentes, » signale Mme Bernier.

Au-delà de la sauvegarde des entreprises agricoles existantes, L'Arterre permet de diversifier notre agriculture et d'attirer de nouvelles familles dans des municipalités qui peinent à maintenir leur population. Des répercussions qui vont bien au-delà d'une simple agence de rencontre.

Cohabitation harmonieuse en zone agricole

« Notre campagne, un milieu de vie à partager » - Le partage de la route

Partout, les routes sont de plus en plus sollicitées et demandent à chaque usager de les partager, que l'on soit automobiliste, conducteur de machinerie lourde ou cycliste. L'UPA de la Montérégie, 13 MRC l'agglomération de Longueuil, souhaitent informer la population sur l'importance du partage de la route en milieu agricole. Cette initiative est issue de la campagne de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse en zone agricole qui a été lancée grâce au soutien financier du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Le partage représente un défi quand le véhicule devant nous ou qui nous croise est un tracteur imposant, souvent très large et qui se déplace lentement, la vitesse maximale pour les véhicules agricoles avec une machinerie étant de 40 km/h. Autorisés à circuler sur les routes, il leur est interdit de circuler dans l'accotement. Patience, prudence et respect mutuel doivent donc être la règle d'or. Il en va de la sécurité à tous.

Comment dépasser une machine agricole

Le Code de la sécurité routière permet le dépassement d'une machinerie agricole en empiétant sur une ligne continue, simple ou double, uniquement si cette manœuvre de dépassement est sans danger pour soi et pour les autres usagers. Pour le faire en toute sécurité, il faut s'assurer que la voie est libre sur une distance suffisante avant d'amorcer la manœuvre et que le conducteur du tracteur ne s'apprête pas à tourner à gauche, par exemple pour s'engager dans un champ. Conserver une distance sécuritaire avec le véhicule agricole, avant et après le dépassement, est également un bon comportement à adopter, tout comme ralentir à l'approche d'une ferme ou d'une entrée de champ cultivé.

La présence de machineries agricoles sur les routes est concentrée à certaines périodes de l'année, particulièrement à l'automne durant la période des récoltes, et au printemps durant la période des semis. Il est primordial d'adopter un comportement prudent et compréhensif afin d'éviter des collisions et des accidents qui peuvent occasionner des blessures graves, voire être mortels. La route se partage.

Rappelons que le projet de cohabitation harmonieuse en zone agricole est d'envergure régionale. Il a pour objectif de favoriser le vivre ensemble et le dialogue entre les producteurs agricoles et les résidents. Les différents partenaires veulent démystifier les croyances, atténuer les contrariétés et aborder les enjeux liés au travail agricole. Il est important pour les instigateurs de ce projet de faire ressortir la multifonctionnalité de la zone agricole comme lieu de vie, de travail et de loisir.

45 ans de loyaux services pour IGA FAMILLE JODOIN

RENCONTREZ DENIS POULIN

Natif du secteur La Providence à Saint-Hyacinthe, Denis a commencé très jeune à travailler, d'abord comme emballeur. Le tout débute en 1975. L'épicerie était alors la propriété de la famille Laliberté.

Au fil des années, ses tâches ont changé. Aujourd'hui, il s'occupe principalement de la réception des commandes et de la gestion de l'entrepôt. Son rôle est de s'assurer que les tablettes soient toujours bien garnies, surtout dans le département des produits frais. Il s'occupe aussi des demandes spéciales venant des clients et en assure les suites.

LA PASSION DU CLIENT AVANT TOUT

« J'aime le contact avec les gens », mentionne Denis dès le départ.
« À travers toutes ces années, j'en suis venu à bien connaître mon monde et les petites attentions à donner qui font toute la différence au niveau du service. Souvent, les clients me font des demandes spécifiques concernant un produit manquant dans l'inventaire. Je fais mes recherches et ils sont ensuite étonnés de recevoir un appel téléphonique de ma part, lorsque le produit demandé est arrivé en épicerie pour eux.
La recette est de porter une attention personnelle à chaque client et d'effectuer un suivi aux requêtes. Les clients ne me dérangeront jamais. Par exemple, en magasin, si un client cherche l'endroit où se trouve un produit, je vais l'accompagner avec plaisir jusqu'à la bonne tablette où il peut se trouver.
Je me fais un devoir de traiter les clients aux petits oignons et d'offrir un service hors pair. J'ai encore cette passion. La clientèle, c'est ce qu'il y a eu de plus précieux, si tu veux conserver ton travail longtemps », affirme Denis avec enthousiasme.

« J'AIME MON MÉTIER »

Quelle est justement la recette pour travailler 45 ans au même endroit ?
« C'est simple, vous devez aimer votre métier. Dans mon cas, j'aime le domaine de l'alimentation et être au service des gens. Il y a beaucoup de détails à gérer dans mon département. Les journées passent vite », dit-il.

ALLER DE L'AVANT AVEC LES CHANGEMENTS

« Un aspect important à retenir, c'est que vous devez être ouvert aux changements à travers les années. Depuis 1975, laissez-moi vous dire qu'il y en a eu des changements ici.
Lorsque nous avons changé pour la bannière IGA, les façons de faire ont énormément évolué. Certains collègues n'ont pu s'adapter et ont préféré quitter le domaine. Il y a eu aussi le changement de propriétaire, à la suite de l'acquisition du commerce par la famille Jodoin. Donc, vous devez obligatoirement être ouvert d'esprit à l'innovation et aux nouvelles procédures », affirme Denis.

« Même si je suis un type assez concentré sur mes affaires, je m'entends bien avec toute l'équipe et les propriétaires. Ces derniers sont à l'écoute des employés. Ça se traduit par de petits détails, comme juste prendre quelques minutes avec vous pour voir comment vous allez, à la fin d'une journée très achalandée», conclut Denis.

UNE MARQUE DE RECONNAISSANCE

La famille Jodoin et toute l'équipe furent fières de souligner récemment les 45 ans de services de Denis. En effet, les employés se sont tous réunis, afin de lui remettre un certificat de reconnaissance hautement mérité.
Félicitations DENIS. Merci infiniment pour ton engagement envers nous tous et surtout, envers notre précieuse clientèle !

IGA Famille Jodoin (Douville)
5445, boul. Laurier O., Saint-Hyacinthe
IGA Famille Jodoin (Providence)
2260, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe

IGA FAMILLE JODOIN

Le Journal Mobiles décoré au gala de l'AMECQ

Le Journal Mobiles a brillé, le 2 octobre dernier, lors de l'édition 2020 du gala annuel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ), événement qui vise à reconnaître l'excellence au sein de l'industrie. Il a remporté cinq prix, dont la deuxième place pour le Média écrit communautaire de l'année.

CARL VAILLANCOURT

Au cœur de la deuxième vague de la pandémie liée à la COVID-19, l'AMECQ s'est réinventée en présentant son premier gala sous une formule virtuelle. Il s'agissait de la seule option envisageable puisque les rassemblements sont interdits.

Bien que le dévoilement des récipiendaires dans les différentes catégories a été un défi en soi, le directeur général de l'AMECQ, Yvan Noé Girouard, s'est dit satisfait dans l'ensemble. « Il était important pour nous de présenter les prix afin de souligner l'excellence et la contribution de nos membres », a fait valoir celui qui s'implique depuis plus de 30 ans au sein de l'association qui regroupe 79 médias à travers le Québec.

Mobiles décroche le premier prix de l'Engagement numérique

Pour la première fois de son histoire, l'AMECQ présentait le prix de l'Engagement numérique. Ce prix visait avant tout à reconnaître l'expertise, l'engagement et le développement d'une structure numérique par un média écrit.

Visage bien connu au sein de la communauté maskoutaine, le journaliste et directeur du marketing du Journal Mobiles, Guillaume Mousseau, a remporté la palme dans cette catégorie. « Je suis très heureux de recevoir ce prix. Sans le vote de confiance de notre directeur général [Nelson Dion], ce prix n'aurait pas été possible. Nous avons développé une image de marque forte, axée sur la communauté. On met en valeur nos acteurs locaux. Elle est là la force du Journal Mobiles », a-t-il révélé.

Depuis trois ans, Guillaume Mousseau s'est doté de plusieurs outils afin d'accroître la portée du média. Initialement, le Journal Mobiles était axé sur la parution papier et sur le site Internet. À l'arrivée du directeur marketing, l'utilisation de Facebook et une stratégie numérique ont été mises en place.

« J'ai suivi de nombreuses formations afin d'améliorer mes connaissances sur les outils numériques comme Facebook, a expliqué Guillaume. J'avais beaucoup de facilité à m'exprimer, puisque je donnais déjà des conférences en horticulture. J'ai suivi des cours pour mieux m'exprimer et je me suis entouré de spécialistes, comme Sylvain Chassé, pour mieux conseiller nos partenaires. »

Les prix du Journal Mobiles

En plus du prix de l'Engagement numérique, le Journal Mobiles s'est distingué dans plusieurs catégories. Dans la catégorie Nouvelle, le journaliste Alexandre d'Astous a remporté la première place pour son article Félix Archambault, médaillé de bronze aux Championnats canadiens Élite de judo. Dans la catégorie Entrevue, Catherine Courchesne a obtenu le deuxième prix pour son article sur l'artiste François Mathieu. De son côté, Martin Rinfret a décroché le deuxième prix dans la catégorie Conception graphique tabloïd. Grâce à cette récolte de prix, le Journal Mobiles s'est hissé au deuxième rang pour le titre du meilleur média écrit communautaire pour les 12 derniers mois, tout juste derrière le Journaldesvoisins.com.

Selon le directeur général du Journal Mobiles, Nelson Dion, il s'agit d'une belle surprise. « Je ne m'attendais pas vraiment à ça. Le calibre était très relevé. Ce prix est directement lié au bon travail de nos collaborateurs et de la confiance de nos partenaires et annonceurs. Je tiens à les remercier pour leur implication dans notre mission », a mentionné Nelson Dion.

De son côté, le président du conseil d'administration de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), Michaël Nguyen, a témoigné de l'importance du rôle des médias communautaires écrits dans le paysage médiatique québécois. « Les médias communautaires agissent comme un repère. Ils donnent l'heure juste qui permet au public de faire des choix mieux informés. Ils ont également une agora où s'échangent différents points de vue, sans compter leur apport à l'économie locale, ce que ne font pas les superpuissances numériques. Dans un contexte pas toujours facile, ils continuent à informer la population et à rayonner contre vents et marées. Nous nous devons de leur lever notre chapeau pour le travail aussi remarquable qu'essentiel qu'ils accomplissent jour après jour », a plaidé le président de la FPJQ.

PHOTO : A. COUILLARD PHOTOGRAPHIE

Guillaume Mousseau et Nelson Dion présentent fièrement les prix remportés lors de la dernière édition du gala de l'AMECQ

Le Journal Mobiles à l'honneur au Salon bleu de l'Assemblée nationale du Québec

Madame Chantal Soucy a fait une déclaration de députée au Salon bleu de l'Assemblée nationale le 8 octobre en matinée pour souligner le travail du Journal Mobiles, puisque celui-ci s'est vu décerner 5 prix lors du gala virtuel de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (AMECQ).

Elle a tenu à féliciter monsieur Alexandre D'Astous, madame Catherine Courchesne, monsieur Martin Rinfret et monsieur Guillaume Mousseau pour leur prix dans diverses catégories. Également, celle-ci en a profité pour souligner leur deuxième place au classement général des journaux de l'année 2020. Le Journal Mobiles est un média qui ne cesse d'innover et se réinvente continuellement dans une période particulièrement difficile pour les médias traditionnels, et cette reconnaissance de l'AMECQ vient les récompenser pour leurs nombreuses initiatives.

« Depuis maintenant 16 ans, tant par leur talent et par leur engagement, les journalistes du Journal Mobiles s'assurent de fournir une information de qualité à tous les Maskoutains. C'est vraiment une fierté de voir les journalistes de notre région être récompensés pour leur créativité », souligne la députée de Saint- Hyacinthe Chantal Soucy.

Le cactus FLEURI 100%

Ouvert à l'année

Vous ne pouvez pas voyager ? Venez chez nous !

À Sainte-Marie-Madeleine

Le plus grand producteur de cactus et de plantes grasses au Québec et même plus!

Découvrez un environnement paradisiaque à 15 minutes de chez vous

cactusfleuri.ca • 450 795-3383
1850, rang Nord-Ouest, Sainte-Marie-Madeleine
7 jours sur 7, de 9 h à 17 h

Venez échanger avec nos experts et découvrir une production de plus de 300 000 plantes par année!

La MRC des Maskoutains dévoile son nouveau site Internet

La MRC des Maskoutains est heureuse d'annoncer la mise en ligne de son tout nouveau site Internet. L'objectif principal de cette refonte en profondeur du site a été de rendre plus facile la recherche d'informations pour l'utilisateur, qu'il soit un citoyen, une organisation ou un entrepreneur.

Sur la page d'accueil, les internautes prendront rapidement connaissance des dernières nouvelles concernant la MRC, de même que des avis publics récents. Ils auront accès aux dates importantes du calendrier de la MRC, notamment celles des séances du conseil. Un puissant moteur de recherche a été développé afin de faciliter la navigation.

L'onglet Documentation, également sur la page d'accueil, donne accès à une imposante médiathèque contenant les archives, publications, politiques, capsules vidéos, demandes de permis, formulaires et autres, produits par la MRC au fil des ans.

Le site mrcmaskoutains.qc.ca a été optimisé afin de s'adapter aux différentes tailles d'écran : mobile, tablette, portable, etc.

La MRC des Maskoutains tient à remercier Alexis Harrington, étudiant en informatique au Cégep de Saint-Hyacinthe et stagiaire au sein de la MRC au cours de l'été 2020. Il a conçu le site en répondant de façon exceptionnelle à nos différentes requêtes et il a su classer de manière claire et conviviale l'importante somme d'informations qui s'y trouve.

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre tout nouveau site et à nous faire part de vos commentaires à dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca

Le comité de suivi de la refonte du site Internet de la MRC des Maskoutains, dans l'ordre habituel, Brigitte Gendron, Denyse Bégin, Micheline Martel, Matteo Giusti et Alexis Harrington, stagiaire.

Opération Nez rouge Saint-Hyacinthe n'offrira pas le service de raccompagnement en 2020

L'Opération Nez rouge Saint-Hyacinthe n'offrira pas de service de raccompagnement durant le temps des Fêtes 2020. Dans le contexte sanitaire actuel et après analyse de son impact logistique, l'Opération Nez rouge a pris la décision de ne pas mettre en place, au niveau national, son service de raccompagnement, ce qui inclut notre région.

« La sécurité de nos bénévoles, de nos clients et de nos maîtres d'œuvre locaux a toujours été la priorité de nos actions. » rappelle Jean-Philippe Giroux, directeur général de l'Opération Nez rouge, avant d'ajouter : « La décision a été longuement réfléchie et elle n'a pas été prise sans émotions. Nous sommes convaincus que de belles actions resteront possibles durant le temps des Fêtes et, d'ici là, nous rappelons à toutes et à tous de planifier leur retour à la maison de façon sécuritaire. »

L'Opération Nez rouge dévoilera les détails de sa campagne 2020 de sensibilisation, mais sans service de raccompagnement, durant le mois de novembre.

L'Opération Nez rouge Saint-Hyacinthe remercie tous ses bénévoles et ses partenaires pour leur soutien année après année. La campagne 2020 sera certes différente, mais l'Opération Nez rouge Saint-Hyacinthe sait qu'elle pourra compter sur leur soutien pour traverser cette période inédite afin de se retrouver en 2021, dossard rouge sur le dos, sillonnant les routes de nos communautés.

À propos de l'Opération Nez rouge Saint-Hyacinthe

Le service de raccompagnement de l'Opération Nez rouge est offert depuis 20 années dans la région par la Maison des Jeunes de St-Hyacinthe et a pour mission de valoriser l'adoption d'un comportement responsable dans toutes situations de facultés affaiblies par une approche citoyenne non moralisatrice en offrant un service de raccompagnement qui sert de campagne de financement à notre organisation. Chaque année, le service de raccompagnement permet d'amasser environ 25 000 $ en dons dans notre région, une somme qui est remise à 100% au maitre d'œuvre pour la réalisation de projets en lien avec la jeunesse et le sport amateur.

L'Opération Nez rouge Saint-Hyacinthe vous invite, en tout temps, à planifier votre retour à la maison en toute sécurité en appelant un parent, un taxi ou en désignant un chauffeur avant votre soirée.

Opération Nez rouge MC
Saint-Hyacinthe

Un nouveau parc entièrement aménagé pour les personnes vivant avec un handicap

La directrice générale du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH), madame Caroline Dupré, et le maire de la Ville de Saint-Hyacinthe, monsieur Claude Corbeil, ont procédé le 21 septembre dernier, à l'inauguration du parc Sacré-Cœur, l'un des premiers parc 100% accessible aux personnes handicapées, dans la grande région de Saint-Hyacinthe.

Monsieur Éric Ouellet, directeur de l'école René-Saint-Pierre, madame Caroline Dupré, directrice générale du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe et monsieur Claude Corbeil, maire de Saint-Hyacinthe.

Élèves de l'école René-Saint-Pierre utilisant les nouvelles installations.

Une réponse aux besoins des élèves et de la communauté

Situé devant l'école René-Saint-Pierre, le parc Sacré-Cœur a été entièrement conçu pour les personnes ayant un handicap. « Il se veut d'être un milieu inclusif qui sera utilisé tant par les élèves de l'école que par les membres de la communauté. Cette réalisation permettra aux personnes ayant des besoins particuliers d'avoir accès à un environnement extérieur stimulant, adapté et sécuritaire », indique madame Dupré, directrice générale du CSSSH.

Monsieur Éric Ouellet, directeur de l'école René Saint-Pierre ajoute : « Jusqu'à maintenant, l'école disposait de très peu d'espace de jeux extérieurs, si bien qu'il fallait souvent fermer la rue pour que les élèves puissent dépenser leur énergie. L'inauguration de ce parc est donc une excellente nouvelle puisque les élèves auront enfin un lieu extérieur adéquat et des modules spécialement adaptés à leurs besoins ». Notons que l'école René-Saint-Pierre offre de l'enseignement primaire et secondaire aux élèves ayant des besoins particuliers, notamment des élèves polyhandicapés.

Particularités du parc

L'aménagement du parc s'appuie sur les recommandations de différents experts, d'organismes communautaires et sur l'expérience du personnel scolaire de l'école René-Saint-Pierre. Il tient compte des différentes capacités des personnes ayant un handicap afin qu'elles puissent vivre une expérience répondant à leurs besoins et à leurs aspirations. Les composantes de jeu choisies visent l'exploration tactile, motrice, cognitive et sensorielle. L'un des modules de jeu est accessible à tous, grâce à sa rampe d'accès. Les sentiers de marche asphaltés sont assez larges pour circuler en fauteuil roulant, avec un accompagnateur. Une aire de jeu gazonnée a été conservée pour le jeu libre et les activités physiques.

Monsieur Claude Corbeil, maire de Saint-Hyacinthe, explique: « Après de nombreuses consultations avec le milieu communautaire, nous pouvons être heureux de ce lieu où prime une parfaite inclusion sociale. Les responsables du projet ont réussi à offrir un espace de jeu sécuritaire et accessible pour les utilisateurs. »

Choix du nom

Le nom du parc a été proposé par la Ville de Saint-Hyacinthe, puis a fait l'objet d'une consultation auprès du conseil d'établissement de l'école René-Saint-Pierre. Il a ensuite été officiellement adopté par le CSSSH. Choisi pour sa valeur patrimoniale, le nom Sacré-Cœur permettra d'honorer la mémoire des 46 personnes qui ont perdu la vie lors du tragique incendie du Collège Sacré-Cœur en 1938, précédemment situé sur ce terrain. Il rappelle aussi la présence de l'église Sacré-Cœur- de-Jésus, un pan important de l'histoire maskoutaine.

À cet effet, la Ville de Saint-Hyacinthe aménagera un lieu de commémoration à l'arrière du parc.

Un projet mobilisateur

Notons que l'inauguration du parc est le fruit d'une grande mobilisation du milieu. Tout d'abord, la Ville de Saint-Hyacinthe, principal partenaire du projet, a contribué généreusement à la réalisation du parc et continuera de s'impliquer pour l'entretien de celui-ci. Plus d'une trentaine d'organismes, d'entreprises et de personnes ont aussi grandement contribué financièrement à ce projet. Il va sans dire que ce projet n'aurait pu se concrétiser sans la précieuse contribution de ces personnes dévouées. À cet effet, une plaque souvenir sera installée dans le parc, afin de souligner cette importante mobilisation de la communauté.

Le Centre de services scolaire tient à remercier les personnes et organisations suivantes, qui se sont particulièrement démarquées : le ministère Emploi et Développement social Canada, le ministère de l'Éducation du Québec, le Club Rotary de Saint-Hyacinthe, l'équipe Point S pour le Grand défi Pierre Lavoie, l'entreprise Tim Hortons, la ligue des Patriotes, la Corporation des maîtres électriciens du Québec, Mme Victorya Rodorova ainsi que la Caisse Desjardins de la région de Saint-Hyacinthe.

Tous les Maskoutains sont invités à s'approprier, dès maintenant, ce nouveau parc situé à l'intersection du boulevard Laframboise et de la rue Papineau.

La santé de tous est entre nos mains

Application Alerte COVID

L'application Alerte COVID est un outil complémentaire que vous pouvez utiliser afin de limiter la propagation du virus de la COVID-19. Elle permet de vous avertir si vous avez été en contact avec une personne qui a contracté la COVID-19. Vous recevrez une notification et des recommandations si vous avez été à moins de deux mètres, pendant plus de 15 minutes, de quelqu'un qui s'est déclaré infecté au cours des 14 derniers jours. L'application est gratuite, facilement accessible et sécuritaire en ce qui concerne la protection des données personnelles.

L'application ne remplace pas les mesures sanitaires comme le lavage des mains, le respect de la distanciation ou le port du masque.

Les trois choses qu'Alerte COVID fait :

1. Vous envoyer une notification si vous avez été en contact avec quelqu'un qui a reçu un diagnostic positif de COVID-19.
2. Vous diriger vers les informations pertinentes en lien avec ce que vous devez faire après avoir reçu la notification d'exposition.
3. Si vous avez reçu un test positif, informer les autres utilisateurs qu'ils ont côtoyé une personne ayant signalé dans l'application un résultat positif au test de la COVID-19, de manière anonyme et sans partager de renseignements personnels.

Les deux choses qu'Alerte COVID ne fait pas :

1. Accéder à vos données personnelles et à des informations relatives à votre santé, les recueillir ou les archiver.
2. Utiliser le GPS de votre appareil et connaître votre emplacement ou toute autre coordonnée personnelle.

L'utilisation d'Alerte COVID est entièrement volontaire. Vous décidez de la télécharger, de l'utiliser ou de la supprimer comme bon vous semble. **Plus les gens seront nombreux à l'utiliser, plus l'application sera efficace pour freiner la transmission.**

Votre gouvernement

Pour télécharger l'application : Québec.ca/AlerteCovid

Comment fonctionne-t-elle ?

Alerte COVID s'exécute en arrière-plan, dans votre appareil, sans compromettre ni interrompre vos activités. L'application utilise la fonction Bluetooth intégrée à votre téléphone intelligent pour déterminer à quelle distance vous vous trouvez d'autres personnes qui utilisent aussi l'application.

Elle échange des codes aléatoires avec d'autres utilisateurs de l'application situés à proximité, toutes les cinq minutes. Les codes aléatoires ne peuvent pas servir à vous identifier ni à déterminer où vous vous trouvez. Elle conserve les codes sur votre téléphone pendant 14 jours.

Chaque jour, lorsque votre appareil se connecte à Internet, Alerte COVID fait une recherche de correspondance entre vos codes aléatoires et ceux d'autres personnes ayant indiqué dans l'application qu'elles avaient reçu un résultat positif. Même si l'application trouve des codes correspondants, il n'est pas possible de faire le lien avec les individus. **Votre identité demeure confidentielle tout comme celle des autres personnes qui utilisent l'application.**

Si l'application trouve des codes correspondants, cela veut dire que, dans les deux dernières semaines, et ce, pendant plus de 15 minutes, vous avez été à moins de deux mètres d'un autre utilisateur de l'application qui a reçu, depuis, un résultat positif au test et qui a accepté de partager l'information avec les autres utilisateurs. Vous recevez donc une notification d'alerte :

- qui vous indique que vous avez possiblement été en contact avec la COVID-19 ;
- qui vous informe des prochaines étapes à suivre.

Aucun renseignement personnel ni donnée de localisation ne sont partagés. Il est donc impossible de connaître le moment et l'endroit où vous avez été en contact avec la personne infectée.

Comment indiquer dans l'application que vous avez reçu un résultat positif à un test de dépistage ?

Si le résultat de votre test de dépistage est positif et que vous avez reçu un appel des autorités de santé publique, vous pouvez demander une clé à usage unique. Pour ce faire :

- Appelez au numéro de téléphone indiqué dans l'application dès que possible.
- Notez la clé qui vous sera donnée après la vérification de votre identité et de votre résultat de test.
- Entrez la clé dans l'application à l'intérieur d'un délai de 24 heures. Après ce délai, elle expirera.

Si vous choisissez de communiquer votre résultat positif aux autres utilisateurs de l'application, Alerte COVID ne partagera aucun renseignement qui pourrait vous identifier. C'est à vous de décider si vous souhaitez partager ce diagnostic. **Votre anonymat sera toujours préservé.**

Votre vie privée est protégée

Alerte COVID n'utilise pas le GPS de votre appareil et ne connaît ni votre nom, ni votre numéro de téléphone, ni vos coordonnées personnelles, ni aucun autre renseignement sur votre état de santé.

Utiliser l'application Alerte COVID, c'est se protéger tout en protégeant ses proches.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Québec

Comment répondre à la récession au féminin?

La crise de la COVID n'est pas que sanitaire; elle est aussi économique. Selon plusieurs études, les soubresauts économiques covidiens affectent plus les femmes que les hommes, au point où une nouvelle expression a vu le jour, la « she-cession ». En 2020, cette récession au féminin prend plusieurs visages. Par exemple, la proportion de femmes au sein de la main-d'œuvre canadienne est à son plus bas niveau depuis trente ans et le taux d'emploi des mères monoparentales a chuté de 12% entre février et juin de cette année, comparativement à 7% chez les pères monoparentaux.

FRANÇOIS-OLIVIER CHENÉ ET MARIJO DEMERS

Même si l'économie semble reprendre du poil de la bête, les femmes sont encore perdantes; elles réintègrent le marché du travail à un rythme plus lent que les hommes. À la fin de l'année, les pronostics sont optimistes quant au taux d'emploi des hommes; il devrait être très près de celui observé avant la pandémie. Or, chez les femmes, ce taux d'emploi est encore 20% moindre qu'avant la crise sanitaire. Une fois le diagnostic de la récession au féminin posé, que faire pour y remédier?

Des programmes et des budgets sensibles au genre

Une des solutions serait d'adopter un « budget sensible au genre » (BSG). Le principe est d'évaluer et d'élaborer les politiques publiques en prenant en considération l'égalité entre les hommes et les femmes, même pour les politiques qui semblent neutres et égalitaires à première vue.

Par exemple, les allocations de retraite ne changent pas en fonction du sexe, mais en fonction du type d'emploi occupé (temps plein ou temps partiel) et de la durée où on a été à l'emploi tout au long d'une vie active. Toutefois, comme les femmes occupent plus souvent des emplois à temps partiel ou restent plus souvent et plus longtemps que les hommes à la maison pour s'occuper des enfants, elles sont désavantagées par ce calcul. Un BSG tenterait de corriger ce biais.

Qu'en est-il du BSG dans le monde? Il est largement utilisé : des grandes organisations internationales y souscrivent telles l'OCDE, l'ONU ou la Banque Mondiale. Quelques États l'intègrent systématiquement depuis le début des années 2000 dans leurs efforts de budgétisation en santé, en éducation et en agriculture notamment. Le Rwanda, le Sénégal, et le Ghana sont des pays précurseurs et depuis quelques années, la France, la Belgique, la Finlande emboîtent le pas. Quant au Canada, il a adopté l'analyse comparative entre les sexes et a introduit le concept de de budgétisation sensible aux sexes dans les dernières années.

Un autre possible bien de chez nous : les CPE

Nous nous sommes efforcés au fil de nos chroniques de trouver des modèles dont le Québec pourrait s'inspirer. Mais le Québec peut aussi inspirer les autres. C'est d'ailleurs ce qui s'est passé lorsque le NPD a demandé au gouvernement libéral fédéral, lors de la présentation du dernier budget à Ottawa, d'adopter deux mesures inspirées du Québec pour le soutenir : une assurance-médicament publique et un service de garderies subventionné. La deuxième est une excellente mesure pour s'assurer que la she-cession soit suivie d'une she-covery (reprise au féminin).

C'est en 1997 que le Québec a adopté ce service. L'objectif était simple : permettre aux femmes, encore majoritaires à rester à la maison pour s'occuper des enfants, à revenir plus rapidement sur le marché du travail. Le service des Centres de la petite enfance (CPE), qu'on a vite appelé Garderies à 5$ (lire « piasses ») était créé. Le résultat s'est vite fait sentir : la proportion de femmes sur le marché du travail est passé de 56% à 68% en 10 ans seulement, la plus forte hausse au Canada durant cette période. Pour ajouter au tableau, les CPE ont été maintes fois reconnus pour la très grande qualité de leur service et de l'encadrement de nos petits.

Toutefois, les CPE ont été victimes de leur succès et la demande a vite dépassé l'offre, créant des listes d'attentes longues comme le jour. Malheureusement, les gouvernements libéraux successifs ont peu fait pour soutenir le réseau des CPE : augmentation de la contribution des parents, diminution du financement, priorité au développement de places au privé, négociations difficiles avec les éducatrices et les éducateurs, gel, puis limitation des ouvertures de places en CPE dans un contexte où il y avait une hausse des naissances… Tout cela fait en sorte que la pénurie de places en CPE est aujourd'hui encore très importante. Et l'effet de cette pénurie se fait davantage sentir depuis le début de la pandémie.

Le Québec a de bonnes idées. Encore faut-il qu'il les chérisse. Le contexte actuel de la crise est une bonne occasion de rattraper le temps perdu et de se rapprocher de l'objectif fixé en 1997 : assurer une place en CPE à toutes les familles québécoises et ainsi contribuer à sortir de la récession au féminin.

Conclusion

La crise de la COVID pourrait réduire à néant des décennies d'efforts pour rendre le marché du travail plus équitable. Les femmes sont directement touchées par la crise, elles devraient donc être les premières visées par la reprise. Le gouvernement fédéral a récemment reconnu le problème de la she-cession, mais la panoplie de mesures d'urgence, d'allocations, de programmes et de soutien liés à la COVID adoptés au Québec et au Canada jusqu'à maintenant échappent à cette analyse sensible au genre. D'ici à ce que des mesures concrètes soient prises pour y remédier, la récession au féminin laisse place à une reprise au masculin, creusant les inégalités entre les hommes et les femmes.

Projet de loi 66 : deux projets importants pour Saint-Hyacinthe

Initialement prévue dans le défunt projet de loi 61 du gouvernement du Québec, la construction d'une nouvelle école primaire et d'un nouveau palais de justice à Saint-Hyacinthe fait toujours partie des projets prioritaires visés par la récente mouture du projet de loi du gouvernement caquiste.

CARL VAILLANCOURT

Critiqué le printemps dernier, le projet de loi 61 a finalement été enterré. Le gouvernement de François Legault a toutefois décidé de remettre le projet de loi sur les rails. C'est ainsi que le projet de loi 66 est né.

Dans cette nouvelle mouture, qui vise l'accélération de certains projets d'infrastructures, les deux projets sur le territoire maskoutain demeurent sur la liste des 181 projets prioritaires au Québec. Comme les parlementaires débattent toujours de l'acceptabilité du projet de loi, il a été impossible d'obtenir la réaction de la députée de Saint-Hyacinthe, Chantal Soucy, puisqu'elle est tenue à un devoir de réserve de par ses fonctions de vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec. C'est, du moins, ce qu'a fait valoir son chef de cabinet adjoint, Jean-Charles Del Duchetto. Ce dernier a néanmoins été en mesure d'affirmer que l'ajout d'une école primaire était une priorité de la défunte Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, puisque les écoles primaires de Bois-Joli et de Saint-Sacrament sont aux prises avec une problématique de surpopulation. Il a même fallu ériger des classes modulaires pour loger tous les élèves.

« La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe a fait une analyse de ses besoins, et ce, en fonction des critères déterminés par le gouvernement et des prévisions démographiques pour le secteur de Saint-Hyacinthe. La demande est donc basée sur les besoins démographiques du secteur de Saint-Hyacinthe tout en prenant en considération la surpopulation actuelle dans les écoles primaires », a fait valoir le représentant de Chantal Soucy.

La nouvelle école, composée de 24 classes au niveau primaire, dont trois classes de maternelle 4 ans et trois classes de maternelle 5 ans, sera construite sur le Domaine sur le Vert, à Saint-Hyacinthe. Avec la hausse démographique dans la municipalité, le besoin est réel selon la CSSH. Le 8 juin dernier, le nouveau Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH) a présenté le projet de construction de la nouvelle école qui pourra accueillir plus de 500 élèves dès la rentrée de l'automne 2022.

Un nouveau palais de justice confirmé

Dans la saga du palais de justice de Saint-Hyacinthe, une nouvelle page est sur le point d'être écrite. Selon une étude réalisée par la Société québécoise des infrastructures (SQI), en 2015, le palais de justice de Saint-Hyacinthe ne répond plus aux besoins du ministère de la Justice du Québec.

Dans une réponse obtenue par le Journal Mobiles, l'attachée de presse du ministre de la Justice Simon Jolin-Barrette, Élisabeth Gosselin, a fait valoir que le projet pourrait être complété avant décembre 2023. « Avec le projet de loi 66, on estime un gain de temps pouvant aller de 2 à 36 mois pour chacun des projets ciblés », peut-on lire dans la note écrite acheminée au Journal Mobiles.

Deux palais en deux temps

Dans un premier temps, un palais de justice temporaire devra être érigé pour assurer l'administration de la justice le temps que le nouveau palais de justice permanent soit construit à l'endroit où se trouve le palais de justice actuel. Le coût total estimé du projet est de 86,8 millions de dollars, dont 70,6 M$ pour le nouveau palais de justice permanent.

La construction permettra toutefois de pallier les différents problèmes vécus en ce moment. En plus des problèmes de vétusté, le palais de justice de Saint-Hyacinthe ne répond plus aux normes actuelles du ministère de la Justice. La nouvelle construction prévoit un agrandissement de 50 % par rapport à sa dimension actuelle, et ce, grâce à une nouvelle configuration qui répondra aux exigences.

Dans un courriel, le porte-parole de la SQI, Martin Roy, a évoqué les raisons qui motivent un tel projet. « En raison de son volume d'activité élevé, de ses superficies réduites et du taux d'occupation de ses salles d'audience, le palais de Saint-Hyacinthe ne satisfait plus les besoins d'aujourd'hui pour l'administration de la justice », a-t-il fait savoir.

Il estime que la configuration du palais actuel ne respecte pas les normes en vigueur en matière de sécurité. « Le nouveau palais, de par son architecture, permettra de remédier aux problèmes de fonctionnalité et de sécurité qui caractérisent le palais actuel. »

Même s'il est impossible de quantifier l'augmentation du nombre de dossiers qui seront traités dans le nouvel établissement, la capacité, en termes de salle d'audience, sera augmentée de plus de 30 %.

Recrutement

CHEZ IGA,
c'est plus qu'un emploi

VIVE LES AVANTAGES « EMPLOYÉS » D'IGA

- 2 magasins
- Des mesures de sécurité accrues pour nos employés et nos clients
- La force d'une équipe de plus de 200 employés
- 10 % sur vos achats d'épicerie
- Des horaires flexibles et adaptés
- Une assurance collective
- Des possibilités d'avancement et de carrière
- Un esprit de famille qui fait notre distinction
- Des activités sociales, comme un party de Noël mémorable

Et beaucoup plus !

Les retraités sont les bienvenus !

Plusieurs postes disponibles

Perds-tu ton emploi à cause du code rouge?

Chez IGA Famille Jodoin, nous sommes sensibles à votre situation actuelle et tenons à soutenir notre communauté.

Avis à tous les travailleurs qui perdent leur emploi dû au code rouge. Venez nous rencontrer.
Nous désirons vous connaitre.

REMPLISSEZ UN FORMULAIRE D'EMPLOI À LA COURTOISIE. INCLURE VOTRE CURRICULUM VITAE.

Ou envoyez-nous votre CURRICULUM VITAE par courriel :
iga08537sthyacinthe@sobeys.com
450-773-0333

IGA FAMILLE JODOIN

IGA JODOIN PROVIDENCE
2260, rue Saint-Charles, Saint-Hyacinthe

IGA JODOIN DOUVILLE
5445, boulevard Laurier O, Saint-Hyacinthe

PÉNURIE DANS LES ÉCOLES

Les enseignants sont déjà au bout du rouleau

À peine un mois après le début de l'année scolaire, les enseignants du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe sont déjà au bout du rouleau en raison d'une pénurie de main-d'œuvre qui empire d'année en année et de la pandémie de la COVID-19 qui les maintient sur un qui-vive constant.

ALEXANDRE D'ASTOUS

« Il semble que tous les postes en enseignement soient finalement pourvus, mais pour y arriver, il y a eu certains ajustements comme l'embauche de personnel non enseignant. Aussi, les listes de suppléances sont vides, ce qui complique les choses quand vient le temps de remplacer un professeur absent. On demande souvent à un professeur en période libre de prendre une autre classe ou à du personnel de soutien de venir surveiller une classe », rapporte le président du Syndicat de l'enseignement Val-Maska (SEVM), Patrick Théroux.

Situation difficile à tous les niveaux

Selon M. Théroux, le manque d'enseignants frappe à tous les niveaux, du préscolaire à la formation professionnelle, en passant par le primaire et le secondaire. « Il faut absolument améliorer les conditions de travail des enseignants pour convaincre les jeunes de choisir cette profession, et cela se passe au-dessus des centres de services scolaires. Le gouvernement claironne souvent que l'Éducation est une priorité, mais il va falloir qu'il commence à le démontrer, et ça passe par un réinvestissement massif dans le système d'éducation », lance-t-il.

Urgence d'agir

Pour le syndicaliste, il y a urgence d'agir. « Nos membres sont épuisés comme si nous étions déjà rendus aux Fêtes. Ils doivent se préparer pour enseigner en classe, mais en même temps, être toujours prêts à faire de l'enseignement à distance si jamais un cas de COVID-19 force la fermeture de la classe. C'est une double tâche qu'ils doivent mener en parallèle. C'est une tâche qui est déjà exigeante et il faut arrêter d'en rajouter. Il faut rendre la profession plus attrayante, et ça passe par des investissements », déplore-t-il.

« On réussit bien »

La directrice du service des ressources humaines au Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, Chantal Langelier, confirme que tous les postes d'enseignants sont effectivement pourvus, mais que ça devient plus difficile quand arrive le temps de remplacer un titulaire de poste absent pour une maladie ou un congé de maternité. « Il a fallu recourir à certains professionnels non enseignants. Par exemple, un bachelier en ingénierie peut enseigner en sciences moyennant le respect de certaines conditions du ministère de l'Éducation. Pour des remplacements plus ponctuels, on peut demander à un enseignant libéré pour un projet de venir surveiller un groupe. »

Mme Langelier indique que la banque de remplaçants compte tout au plus une vingtaine de noms, tous corps de métier confondus, pour les 55 bâtiments du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe qui gère 30 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 1 centre de formation aux adultes.

Occulture populaire, de Gros Soleil : du rock dynamique, un album dynamite

Du rock « en français, s'il vous plaît », qui donne envie de taper du pied, de crier et de lever le poing dans les airs… voilà qui est plus facile à dire qu'à faire. Le groupe Gros Soleil relève toutefois le défi haut la main dans Occulture populaire, un album de rock décapant et énergique à souhait.

CATHERINE COURCHESNE

PHOTO : CAMILLE GLADU-DROUIN

Gros Soleil est composé de trois ex-membres des Truands (Dominic Lamoureux, Frédéric Lamoureux et Christian Boileau) ainsi que du « petit nouveau, mais non le moindre » (Sébastien Boucher).

Occulture populaire est le tout premier album du groupe rock québécois Gros Soleil. Composé de trois ex-membres des Truands (Dominic Lamoureux, Frédéric Lamoureux et Christian Boileau) ainsi que du « petit nouveau, mais non le moindre » (Sébastien Boucher), le quatuor assume pleinement ses nombreuses influences musicales : de Black Sabbath à Weezer, en passant par The White Stripes, Led Zeppelin et Alice Cooper.

Dénoncer avec subtilité

Le titre *Occulture populaire* est un jeu de mots entre occulte et culture, décrivant ainsi le côté sombre (occulte) de l'album de même que son côté lumineux (pop). « Notre rock est à la fois lourd et dynamique, mélodique et mélancolique, tendre et abrasif, mais, toujours, il se veut électrisant, explique Frédéric Lamoureux, le batteur du groupe. De plus, nos paroles dénoncent des problèmes de société sans jamais devenir moralisatrices. Par exemple, la chanson *Les chevaliers de l'Apocalypse* parle de pollution, tandis que *Dante* traite subtilement de l'argent et de son pouvoir de séduction. »

La liberté avec un grand L

Frédéric Lamoureux est particulièrement content de ce premier album. « Je suis fier du produit final tout comme du processus créatif : on a tous mis la main à la pâte en tâchant d'utiliser les meilleurs ingrédients. Résultat ? On a réussi à concocter un super bon gâteau. » Parmi les neuf chansons, en préfère-t-il une ? « Non, je les aime toutes ! Chacune à son histoire, son ambiance, ses influences. Alors que certaines donnent envie de rouler à vive allure sur l'autoroute, d'autres donnent plutôt envie de prendre son temps et de faire l'amour… Cela dit, le fil conducteur entre elles est le thème de la liberté avec un grand L, comme la liberté de s'exprimer, d'être soi et de penser. »

Sortir un disque en pleine pandémie

Nul ne sera surpris ici : le Québec (et le monde entier !) se débat toujours contre la COVID-19. Par conséquent, la vie culturelle est réduite à néant… du moins, à presque rien. Qu'à cela ne tienne ! Les gars de Gros Soleil ont grand espoir de jouer devant des foules en délire cet été. « On souhaite que les gens écoutent l'album cet hiver, dans le confort de leur foyer, et qu'ils viennent nous voir en spectacle cet été en connaissant les chansons par cœur. » Parce que d'ici la belle saison, la pandémie se sera calmée le pompon et la scène culturelle aura repris son erre d'aller, non ? On l'espère !

Le rocker de retour au bercail

Trois des membres de Gros Soleil viennent de Saint-Hyacinthe, dont Frédéric. Ce dernier a toutefois quitté sa région natale bien-aimée il y a environ 10 ans pour épouser la vie frénétique montréalaise. Mais voilà qu'après quelques années d'exil, le musicien rentre au bercail. « En décembre, je retourne aux sources en déménageant à Saint-Hugues. Je ressens le besoin de quitter la ville où le coût de la vie est devenu exorbitant. La chanson Dans une fusée parle justement de cet appel de la nature et du calme. »

Des projets à venir

Même si l'album *Occulture populaire* vient à peine de sortir, les gars de Gros Soleil sont déjà de retour au travail. « La synergie et la motivation dans le groupe sont telles qu'on en profite pour écrire de nouvelles chansons. J'ai bien hâte de voir où toute cette belle inspiration nous mènera. » À un deuxième album, peut-être ? Encore une fois, on l'espère !

Vous pouvez écouter, acheter et télécharger l'album Occulture populaire sur le magasin de musique en ligne Bandcamp.

NOUVEAU AU CENTRE EXPRESSION

Rencontre avec l'autre soi-même

Après quelques mois de fermeture en raison de la pandémie, le Centre Expression revient avec l'exposition Rencontre avec l'autre soi-même, un collectif de trois artistes émergents qui occuperont les lieux jusqu'au 20 décembre.

PAUL-HENRI FRENIÈRE

CRÉDIT : PAUL-HENRI FRENIÈRE.

Une partie des œuvres de Julie Lequin.

L'exposition s'ouvre avec les œuvres de Julie Lequin, une artiste multidisciplinaire qui vit et qui travaille à Boucherville. On y voit principalement une quarantaine d'aquarelles, soit encadrées au mur ou alignées sous un présentoir en Plexiglas. Toutes font partie d'une série intitulée *Un congé de maternité n'est pas vraiment un congé*.

On l'aura compris, l'artiste parle de sa condition de mère avec une approche humoristique et, en partie, autobiographique. Les thèmes abordés se rapportent aux défis d'être parent, tels l'isolement, la fatigue ou encore le manque d'intimité. C'est à travers ces réalités que l'artiste poursuit sa réflexion sur la construction de soi.

Au milieu de cette galerie d'aquarelles, on retrouve deux étranges sculptures, faites de carton et de papier mâché, dont l'une représente une camionnette occupée par un homme et une femme.

La démarche de Julie Lequin vient d'une tradition multidisciplinaire. Elle combine la sculpture, la vidéo, le dessin, l'installation, les costumes et l'écriture. Ses projets explorent les différentes facettes de sa personnalité et de son quotidien en utilisant le processus narratif, la création de personnages et l'humour.

Des vidéo de mur en mur

Le reste de l'exposition propose essentiellement des vidéos, ce qui constitue une tendance de plus en plus marquée en art contemporain. Dans la salle centrale, on présente ainsi, sur grand écran, le long-métrage Ce qui reste à traduire, une œuvre qui se situe entre le documentaire et la fiction où l'artiste, Bogdan Stoica, fait découvrir son pays natal, la Roumanie, à sa compagne franco-québécoise, Catherine. À travers des paysages pittoresques et des scènes familiales, les images nous exposent l'expérience difficile de sa conjointe en plein dépaysement.

Artiste et cinéaste d'origine roumaine, qui vit et qui travaille maintenant à Montréal, Bogdan Stoica détient un baccalauréat en cinéma et en photographie ainsi qu'une maîtrise en beaux-arts de l'Université Concordia.

Conversation avec grand-mère

Enfin, dans la salle du fond, on retrouve l'installation vidéo *Wednesdays, Before Piano* de naakita feldman-kiss. Cette œuvre, réalisée sur plus d'une année, a été conçue lors des fins de semaine où l'artiste est allée rendre visite à sa grand-mère, à Ottawa.

À partir des histoires familiales racontées par son aïeule, elles ont développé une série de performances documentées sous forme de plans-séquences et d'enregistrements sonores. Le titre fait d'ailleurs référence aux moments passés pendant son enfance avec sa grand-mère, les mercredis, avant son cours de piano.

Présentée sur plusieurs canaux, l'œuvre fait montre d'une variété de scènes où, par exemple, l'artiste parcourt d'anciennes photos de famille. Quelques paroles tirées de ces vidéos sont imprimées sur des cartes postales disponibles à l'entrée de la salle d'exposition.

À noter que le Centre d'exposition Expression offre gratuitement un nouvel outil, le « guide réflexif », dont la lecture bonifie l'expérience de la visite et qui est conçu pour familiariser le visiteur avec le vocabulaire et les concepts propres à l'univers de l'art contemporain.

MOBILES
Appelez Guillaume
450 230-7557
guillaume@journalmobiles.com

Soyez vu

Journal imprimé
32 000 exemplaires, envoyé gratuitement par la poste chaque mois

Publications
Capsules vidéo, Facebook Live, publireportage

Publicités Web
Plus de 42 000 lecteurs

Coup de chapeau à nos enseignants

Patrice Dufour, président de Les Produits Sanitaires Lépine, a suggéré au Journal Mobiles de donner le coup de chapeau aux professeurs. Étant impliqué et père de jeunes enfants, il considérait que c'était la moindre des choses de souligner leur travail exceptionnel.

ROSALIE CROTEAU

En mars dernier, les enseignants et leurs élèves sont revenus de la semaine de relâche sans se douter de ce qui allait se produire, à peine quelques jours plus tard. Malgré les incertitudes et les nombreux changements des derniers mois, un élément demeure inchangé : le dévouement des enseignants envers leurs élèves. Leurs apprentissages et leur réussite restent au cœur des priorités des enseignants.

Ce mois-ci, découvrez le portrait de deux enseignants de Saint-Hyacinthe qui reflètent la passion et le dévouement de leurs nombreux collègues.

MARIE-CHRISTINE SERGERIE
Enseignante en francisation au Centre de formation des Maskoutains (CFM)

Marie-Christine est enseignante en francisation, au Centre de formation des Maskoutains (CFM), auprès d'un groupe composé d'élèves âgés de 18 à 66 ans. Lorsque la crise a débuté, en mars, ce fut d'abord un gros casse-tête. Marie-Christine et ses collègues ont mis en place un groupe Facebook, un horaire de cours, des capsules vidéo et des devoirs quotidiens.

De retour en classe depuis le mois d'août, Marie-Christine indique que, malgré les inquiétudes quotidiennes, le groupe respecte les mesures sanitaires et collabore. La formation en présentiel est essentielle pour favoriser les apprentissages en francisation, et les élèves sont reconnaissants des efforts déployés. Le taux d'absentéisme est très bas.

Bien que le contexte soit incertain, il y a une certitude qui demeure : Marie-Christine et ses collègues peuvent être fiers du travail réalisé et avoir le sentiment du devoir accompli. En quelque temps, ils se sont adaptés et ont pu poursuivre leur enseignement auprès d'élèves motivés et intéressés. C'est assurément une expérience enrichissante pour les enseignants et les élèves !

PIERROT GAGNON
Enseignant en psychologie et en éducation spécialisée au Cégep de Saint-Hyacinthe

Du côté de Pierrot Gagnon, enseignant au Cégep de Saint-Hyacinthe, malgré l'urgence et l'adaptation constante, l'objectif demeurait de permettre aux élèves de terminer leur session et d'avoir la possibilité d'acquérir les compétences nécessaires au cours. La qualité de l'enseignement et des travaux est demeurée la même, mais la quantité de travail a, quant à elle, été revue à la baisse. Du jour au lendemain, les enseignants du Cégep ont dû revoir leur plan de cours, le réévaluer et le recommencer en entier.

Parmi les nombreux défis rencontrés, celui de réinventer les manières de rejoindre les étudiants était nécessaire, a expliqué Pierrot. En présentiel et en virtuel, les réflexes pour interpeller les élèves et les manières d'entrer en contact avec eux sont différents.

Essoufflés et malgré un sentiment de « fin de session » constant, ils ont réussi à se rendre à l'été. Ce fut l'occasion de prendre du temps entre collègues pour échanger sur les trucs, les bons et les moins bons coups de chacun, afin de mieux se préparer à la rentrée, en août. Une collaboration importante qui, mélangée aux connaissances acquises au printemps, a permis une meilleure maîtrise des outils et un plan de cours encore plus adapté à la situation.

COUP DE CHAPEAU À NOS ENSEIGNANTS
Durant les derniers mois, les enseignants, déjà travaillants et passionnés, ont fait preuve d'un grand niveau de créativité et ont su déployer beaucoup d'énergie pour accompagner les élèves dans leurs apprentissages et leur réussite. Soulignons l'engagement et le professionnalisme des enseignants à travers le travail remarquable qu'ils réalisent en ces circonstances exceptionnelles !

Pour plus de photos et l'article complet, allez sur : journalmobiles.com/leplus

LES PRODUITS SANITAIRES LÉPINE ST-HYACINTHE
POUR VOUS ÉQUIPER :
Papiers sanitaires + savons à mains
Produits d'entretien
Équipements - Tapis d'entrée

Tél. : 450 251-4000 - 2775, boul. Laframboise (en face de l'hôpital) - Tél. : 450 251-6000

Les cibles : Chrystine Brouillet dénonce les crimes haineux

Depuis son premier roman Chère voisine, lauréat du prix Robert Cliche en 1982, Chrystine Brouillet a surtout publié des romans policiers. Les cibles, 19e titre de la série Maud Graham, aborde l'homophobie, le racisme et les crimes haineux. Inspirée de faits réels, de messages haineux sur les réseaux sociaux et des violences envers la communauté LGBT, Chrystine Brouillet signe un roman dans lequel des personnages sont prêts à tout pour faire disparaître les gais, les lesbiennes et les étrangers. Voilà une lecture on ne peut plus d'actualité.

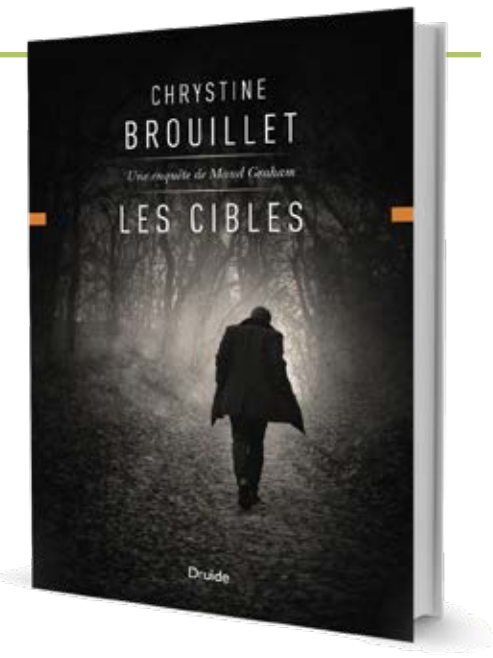

ANNE-MARIE AUBIN

Haine, jalousie et violence

Dès les premières lignes apparaît Gilbert Baril, travailleur de la construction, personnage odieux, psychopathe violent. Il déteste les gais, les lesbiennes et les immigrants pour les tuer ! Lorsque Gilbert apprend que son frère veut se marier avec Robin à l'été, il panique. « Si Marc-Antoine se mariait puis mourait, c'est Robin qui hériterait de son argent ! [...] Il n'aurait jamais le cash de Marc-Antoine s'il ne trouvait pas une solution. Si seulement il avait pu le massacrer comme les autres tapettes. » Ce criminel dangereux planifie un double meurtre avec Jérôme Tardieu, un médecin sans scrupules qui n'accepte pas que sa femme demande le divorce et qu'elle le trompe avec une femme.

BROUILLET, CHRYSTINE.
Les cibles, Montréal, Éditions Druide, 2020, 376 pages, Collection Reliefs.

Les deux héros font équipe comme dans le polar de Patricia Highsmith, *Strangers on a train*, où un type échange un meurtre avec un autre. Baril tue la femme de Tardieu qui le trompe avec Angela. De son côté, le docteur Tardieu tue Marc-Antoine, le frère homosexuel de Baril. Chacun a un alibi solide. L'enquête ne sera pas simple pour Maud Graham et son équipe. D'autres crimes surviennent, sans liens apparents ; l'intrigue se complexifie.

Le fils de Gilbert, Franck Baril, héritier de la violence et de l'intolérance de son père, manigance quelques méfaits avec sa bande. « – Les gens se plaignent des dégénérés et des importés, mais ils ne font rien, reprit Frank. – Et on ne peut pas compter sur le maudit gouvernement pour s'en occuper, persifla Martial. Un ramassis de peureux. Ça prend des guerriers pour leur montrer qui doit mener, au Québec, avant que ça devienne encore pire. Je suis sûr qu'il y a pas mal de gars qui pensent comme nous. On a juste à écouter la radio. Je me demande ce qui me retient d'appeler pour dire qu'Hitler avait raison de se débarrasser d'un paquet de monde. Les étrangers, les fifs, les pouilleux. »

Maud et ses passions

Chrystine Brouillet rend bien les pensées de ces êtres odieux. Heureusement, le roman permet de respirer lorsque Maud Graham est entourée de son chat et de ses amis pour partager un repas. C'est alors qu'on retrouve la femme aimante, inquiète et épicurienne qui se préoccupe de sa santé : « La semaine passée à Baie-Saint-Paul, où Alain et elle avaient essayé tous les restaurants de la région, avait balayé ses bonnes habitudes. [...] comment se passer du rondin de Charlevoix, de la Tomme d'Elles, de L'Hercule, du 1608 ? » On la suit en randonnée sur les plaines, à Québec, en visite au musée, ou infusant un thé vert pendant ses insomnies.

Chrystine Brouillet a écrit Les cibles afin de réagir à la violence et au taux de suicide très élevé chez les jeunes homosexuels. Personne ne peut demeurer insensible à cette réalité. Un travail d'éducation s'impose afin de freiner l'intolérance et de faire respecter les différences.

FOOD TRUCKS
QUEUES DE CASTORS
POUR NOËL

Pour votre party d'employés,
avez-vous pensé aux food trucks?

Comme traiteur, les food trucks sont permis à St-Hyacinthe

À partir de 10 personnes et plus
HORAIRE : Jours, soirs, nuits, fins de semaine
Adaptés aux saisons froides

MENU : Poutine, beaverdog, Queues de castor et breuvages

Contactez Sylvain Ayotte au : 450-501-8797
Réservez dès maintenant!

ENTREVUE AVEC PIERRE-LUC MANDEVILLE, COURTIER CHEZ REMAX RENAISSANCE DEPUIS 15 ANS À ST-HYACINTHE.

Un courtier immobilier qui va directement au but !

Q. PIERRE-LUC QUELLES SONT TES PASSIONS ?

« Professionnellement, je suis un passionné de mon métier depuis 15 ans, soit l'immobilier. La vie est tout, sauf ennuyante. Elle nous propose de nouvelles situations comme la naissance d'un enfant, de vouloir posséder une résidence plus grande ou encore se départir de celle-ci pour quelque chose de plus petit, plus tard »

Q. QUEL ASPECT EST LE PLUS IMPORTANT DANS TON MÉTIER ?

« J'ai le privilège d'accompagner les gens lorsque ces situations se présentent et qu'ils doivent faire à un changement de propriétés. Au-delà de la transaction, on travaille surtout avec le facteur humain. Ça demande parfois du doigté, comme lors d'une séparation de couple ou encore, lors du décès d'une personne. L'écoute est fort importante dans mon métier. C'est un ingrédient majeur de la recette à succès ! »

POURQUOI REMAX ?

« Je travaille pour REMAX, une bannière très réputée pour la force de son réseau. Je m'assure d'obtenir pour mes clients la mise en marché la plus efficace, le maximum de visibilité, pour mettre en valeur votre propriété. Ça compte ! »

Q. TU UTILISES SOUVENT DES TERMES DE HOCKEY POUR DÉCRIRE TON MÉTIER, POURQUOI ?

« Ceux et celles qui me connaissent savent à quel point j'adore le hockey. C'est une autre de mes passions. Je joue depuis longtemps et j'y retrouve une belle façon de maintenir ma forme, avec des gens qui ont la même passion. »

« Dans mon métier de courtier, je fais l'impossible pour réaliser le rêve de mon client. En lien avec le hockey, c'est ce que j'appelle : aller directement au but...et la mettre dedans! »

« Toujours en comparaison avec ce sport, une fois la transaction complétée et que les yeux de mes clients brillent, ce moment précis me fait vivre les mêmes émotions qu'un but gagnant lors d'une finale. C'est le sentiment de fierté et d'un travail bien accompli. »

Q. ON M'A DIT QUE TU AS UN TALENT PARTICULIER POUR LA CUISINE, QU'EN EST-IL ?
Avec ma famille et mes amis, une de mes passions est de recevoir. J'adore cuisiner sur le BBQ et être entouré des miens. D'ailleurs, une idée qui me vient en tête serait de relancer Guillaume Mousseau du Journal Mobiles avec son fameux #saladechallenge. Il pourrait être très surpris que je lui lance un #BBQchallenge ! »

Le défi est lancé ! À suivre !

C'était Pierre-Luc Mandeville, le courtier qui va directement au but !

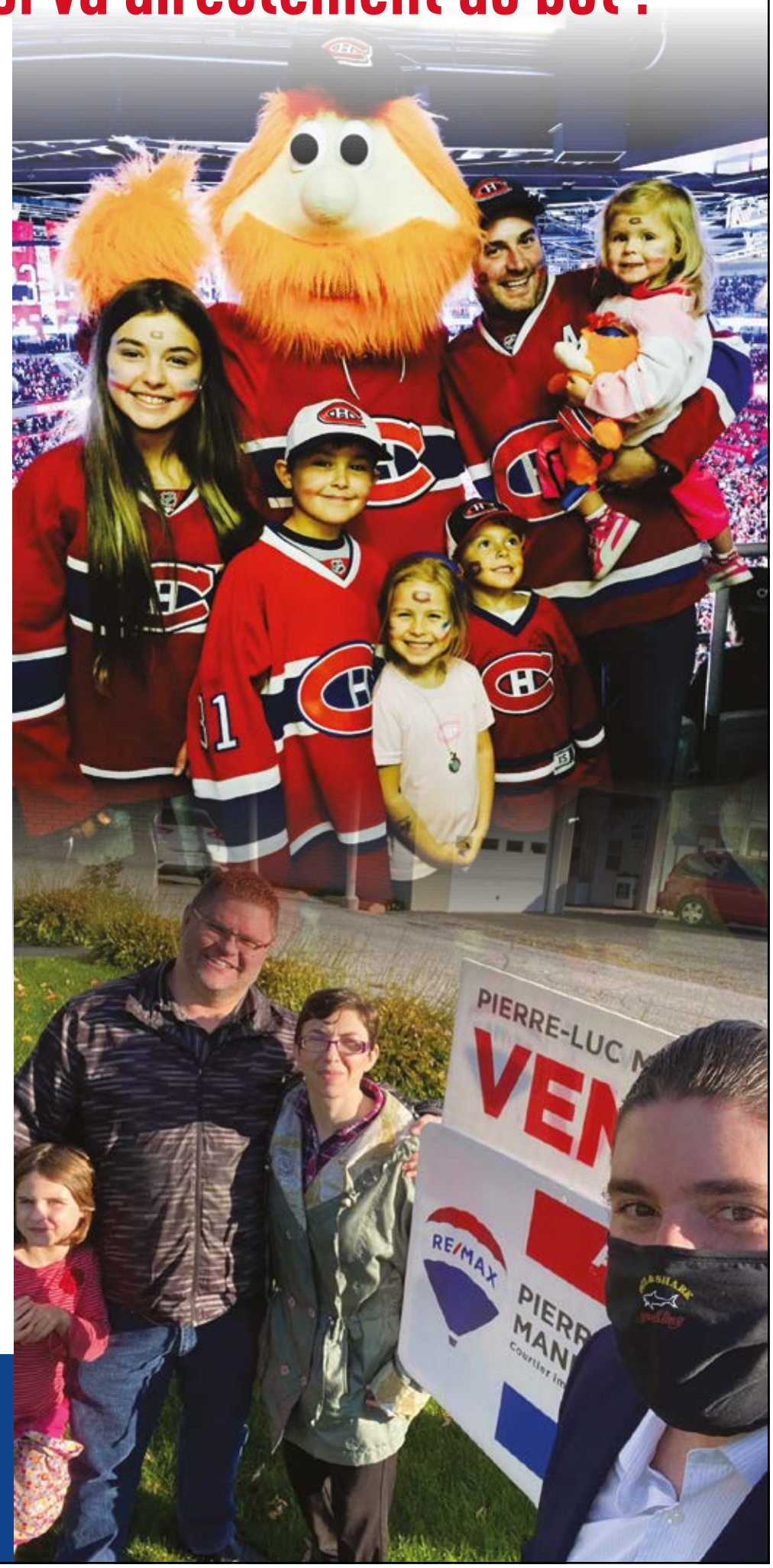

RE/MAX RENAISSANCE
AGENCE IMMOBILIÈRE
Tranquilli-T
POUR UNE TRANSACTION IMMOBILIÈRE EN TOUTE QUIÉTUDE.

3100, AVENUE CUSSON,
BUR. 101, SAINT-HYACINTHE,
QUÉBEC J2S 8N9

PIERRE-LUC MANDEVILLE
TEL. : 450 278-1118 - 450 771-7707
pierreluc.mandeville@cgocable.ca

OBTENEZ UNE CARTE À TOUT DE

500 $†

À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN FORD 2020 NEUF SÉLECTIONNÉ

DU 1er OCTOBRE AU 2 NOVEMBRE

PLUS OBTENEZ

0 %^ SUR 72 MOIS

AU FINANCEMENT À L'ACHAT

ET LES CLIENTS ÉLIGIBLES OBTIENNENT UN BONI D'ÉCHANGE* DE

1 000 $

À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN FORD 2020 NEUF SÉLECTIONNÉ

À TOUT MC

Ford

FUSION 2020
HYBRIDE RECHARGEABLE

ECOSPORT 2020

ESCAPE 2020 TITANIUM

Ford CONSTRUIT AVEC FIERTÉ

BARIL FORD ST-HYACINTHE

6875, BOUL. LAURIER OUEST, ST-HYACINTHE - BARILFORD.COM - TÉL. : 450 773-7070

NOTRE DÉPARTEMENT DES VENTES EST OUVERT DU LUNDI AU JEUDE DE 9 H À 21 H,
LE VENDREDI DE 9 H À 17 H ET LE SAMEDI DE 10 H À 16 H

SiriusXM
De série pour la plupart des véhicules Ford avec abonnement de 6 mois prépayés.

Les véhicules illustrés peuvent être dotés d'équipements offerts en option. Le détaillant peut vendre ou louer à prix moindre. Ces offres, d'une durée limitée, sont en vigueur uniquement chez les détaillants participants. Pour les détails complets, consultez votre détaillant Ford ou téléphonez au centre de relations avec la clientèle Ford au 1-800-565-3673. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales ou au programme de primes aux parcs commerciaux. † Du 1er octobre au 2 novembre 2020, obtenez cette Carte à Tout MC de 500 $ à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf 2020 parmi les modèles sélectionnés suivants : Fusion hybride rechargeable, EcoSport, Escape. Certaines conditions s'appliquent. La Carte à Tout est une carte de crédit prépayée d'une somme de 500 $. Elle peut être utilisée comme telle en toutes occasions. Cette offre est seulement disponible pour les résidents du Québec chez les détaillants Ford du Québec. * Le programme est en vigueur du 1er octobre 2020 au 30 novembre 2020 (la « période du programme »). Pour être admissible, le client doit échanger son véhicule chez un détaillant Ford en remettant un véhicule de l'année-modèle 2016 ou plus ancien qui était immatriculé et assuré au cours des 3 derniers mois (les « critères »). Les clients admissibles recevront 1 000 $ applicables à un véhicule 2020 neuf parmi les suivants : Escape (à l'exception du modèle S), Fusion ou EcoSport. Cette offre ne s'applique pas aux Bronco, Bronco Sport, Série E, Ford GT et F-650 à F-750. Les taxes sont exigibles après déduction du montant de la prime. Pour être admissible : (i) le client doit, au moment de la vente du véhicule admissible, fournir au détaillant une preuve suffisante qu'il satisfait aux critères et le formulaire signé autorisant le transfert de propriété du véhicule au détaillant autorisé; et (ii) le véhicule admissible doit être acheté, loué ou commandé à l'usine au cours de la période du programme. Une (1) seule prime est applicable à l'achat d'un véhicule admissible. Ces offres sont en vigueur uniquement chez les détaillants participants. Pour les commandes à l'usine, un client admissible peut se prévaloir des primes/offres promotionnelles de Ford en vigueur soit au moment de la commande à l'usine, soit au moment de la livraison, mais non des deux ou d'une combinaison des deux. Les offres des détaillants ne peuvent être combinées à l'assistance-compétitivité des prix, à la réduction de prix aux gouvernements, aux primes pour la location quotidienne, au programme d'encouragement aux modifications commerciales, au programme de primes aux parcs commerciaux ou à toute autre offre ciblée ou privée. Consultez votre détaillant Ford pour tous les détails ou appelez le Centre des relations avec la clientèle Ford au 1 800 565-3673. ^Du 1er octobre au 19 novembre et du 28 au 30 novembre 2020, obtenez un taux de financement annuel de 0 % à l'achat d'un Escape, EcoSport ou Fusion 2020 neuf pour un terme maximal de 72 mois. Cette offre s'adresse à des particuliers admissibles, sur approbation du crédit par Crédit Ford du Canada Limitée. Certains clients pourraient ne pas être admissibles au taux d'intérêt annuel le plus bas. Par exemple, pour un financement à l'achat de 42 149 $ (incluant les frais de transport et du climatiseur de 2 000 $) au taux d'intérêt annuel de 0 % pendant 72 mois, la mensualité exigible est de 585,50 $ et le coût d'emprunt est de 4,60 $ (correspondant aux frais administratifs liés à l'inscription au RDPRM) pour une somme totale remboursable de 42 205,60 $ (ce montant inclut les frais du RDPRM et les frais administratifs qui y sont reliés (allant jusqu'à 52$)). Aucun versement initial requis, sur approbation du crédit par Crédit Ford. Le montant mentionné dans ce paragraphe est utilisé à titre d'exemple et n'est pas le prix de vente réel d'un véhicule. Les taxes sont exigibles sur le montant total du prix à l'achat. Toutes les offres comprennent les frais de transport et la taxe sur le climatiseur, mais ne comprennent pas les options, les frais d'immatriculation, le plein de carburant, les assurances, l'inscription au RDPRM et les frais afférents allant jusqu'à 52 $ et les taxes. Tous les prix sont basés sur le prix de détail suggéré par le constructeur (PDSC). © 2020 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.